



INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE

S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

Résultats techniques et économiques Campagne 2021

Août 2022



Maison de l'Élevage du Tarn

La Milliasolle – BP 102 – 81003 ALBI Cedex – Tél : 05.63.48.83.16

Travaux réalisés par la **Maison de l'Élevage du Tarn**,
avec le concours de ses partenaires.

- Le Département du Tarn
- Les Organisations de producteurs du Tarn (ARTERRIS, SICA2G, UNICOR)
- Le GIE Occitanie



Pour tout renseignement contacter le Service Ovin au 05.63.48.83.16

D'autres documents de références ovin-viandes sont disponibles sur le site :
www.elevage-tarn.fr

S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

Avec environ 600 éleveurs ovins professionnels et 180 000 brebis recensées, le Tarn est un bassin important de production ovine (lait et viande) en France. La production d'ovins allaitants reste bien présente sur tous les cantons du département. Cette production, souvent mal connue, possède de réels atouts :

- elle valorise la main d'œuvre disponible, les surfaces en herbe, les céréales,
- elle s'adapte à toutes les zones du département (montagne, coteaux, Lauraguais...),
- elle aboutit à des résultats économiques corrects,
- elle bénéficie d'un encadrement technique, d'une filière organisée, d'une image de qualité (Label Rouge),
- elle peut permettre à un jeune de s'installer (peu de capital exigé, aucune contrainte de droits à produire).

Cette brochure, mise à jour tous les ans, a pour objectif de présenter la filière ovine allaitante dans son ensemble et les résultats technico-économiques des élevages tarnais. Les résultats présentés ci-après sont obtenus dans le cadre du réseau d'élevages en appui technique et fermes de références, et collectés par les techniciens ovins du département.

Ces références confirment qu'aujourd'hui la production ovine apporte des éléments de réponses aux préoccupations du monde agricole actuel (emplois, utilisation des surfaces...) et représente un enjeu fort pour le développement et la diversification de l'agriculture de notre département.

SOMMAIRE

La filière ovine du Tarn	p. 3 à 4
Les troupeaux ovins tarnais	
Une production organisée	
Résultats technico-économiques 2021	p. 5 à 8
Les élevages en appui technique	
Les résultats techniques	
Les résultats économiques	

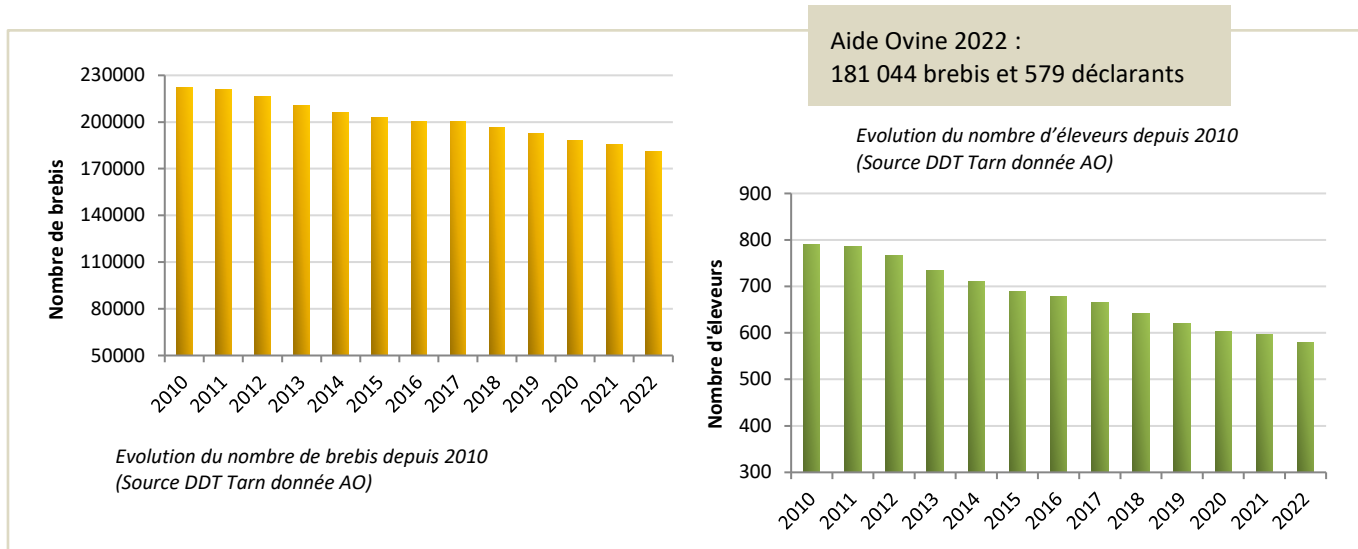
LA FILIERE OVINE DU TARN

Les troupeaux ovins tarnais

En 2022, le Tarn comptait au total 181 044 brebis et 579 éleveurs professionnels (déclaration Aide Ovine 2020 pour les éleveurs de plus de 50 brebis) contre 185 766 brebis en 2021 et 597 déclarants (source DDT Tarn).

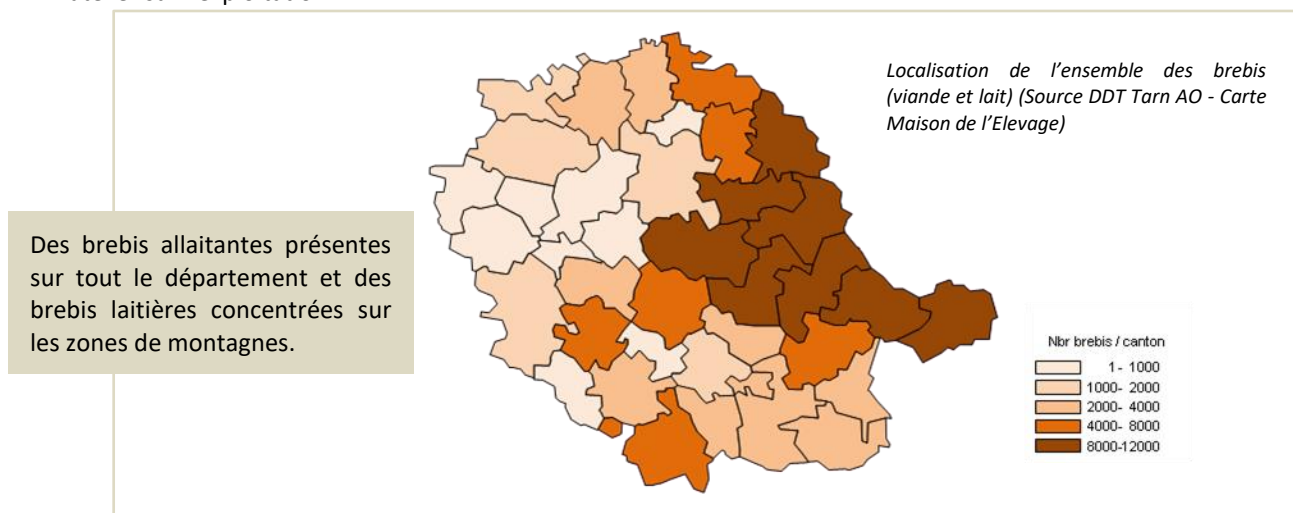
Depuis 2010, seuls les élevages de plus de 50 brebis sont éligibles à l'AO (Aide Ovine). Le nombre de déclarants à cette aide diminue doucement d'année en année. Il en est de même pour le nombre de brebis total déclaré. Il n'y a pas de distinction entre les éleveurs laitiers et allaitants.

En 2022, 50 éleveurs ont bénéficié de la majoration concernant les nouveaux producteurs (6€ / brebis).



La production allaitante est bien présente sur tout le département. Elle exploite les zones difficiles (zones de montagne, causses, zones à faible valeur agronomique...) et valorise les céréales en zone de plaine. A part une période entre 1998 et 2001 où le nombre d'élevages tarnais s'était légèrement stabilisé, la disparition des élevages ovins est constante depuis une vingtaine d'années : le département perd tous les ans entre 1 à 3 % de son effectif ovin viande.

On observe, en parallèle, une modernisation des exploitations qui passe avant tout par leur spécialisation. En effet, l'effectif moyen des troupeaux augmente en dix ans de 130 à 150 brebis. Cela reste quand même un effectif assez faible par rapport à d'autres régions de France. Les plus petits troupeaux sont généralement associés à un autre atelier sur l'exploitation.



Cette production d'agneaux, souvent mal connue, possède de réels atouts pour installer des jeunes ou créer des ateliers de diversification :

- C'est une production aussi rentable qu'une autre. Des références ovines départementales le montrent.
- L'installation est facilitée (retour rapide de trésorerie, investissements limités...)
- La filière est organisée avec des débouchés assurés.
- C'est un élevage qui bénéficie auprès du consommateur d'une image de qualité du produit et de qualité de l'environnement.

La production laitière est concentrée sur le Nord-Est du département. L'effectif moyen des troupeaux laitiers (~330 brebis, données ALMA) est plus élevé que celui des troupeaux allaitants. Ce sont en grande majorité des troupeaux spécialisés.

Une production organisée

L'ensemble des partenaires de la filière viande est réuni au sein du Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn (CIAT) où sont mis en commun les moyens du département pour orienter, dynamiser et développer la production d'ovins allaitants. Le CIAT est composé des groupements de producteurs, de la Fédération Départementale Ovine, de la Maison de l'Élevage du Tarn, de la Chambre d'Agriculture, de la société BIGARD et du Syndicat des bouchers du Tarn.

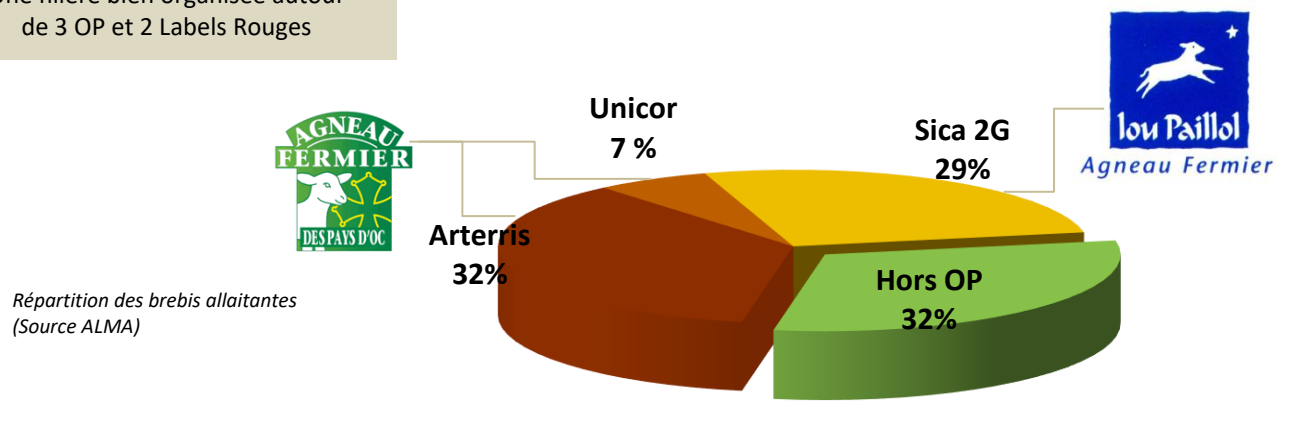
La production ovine tarnaise est principalement structurée autour de 3 organisations de producteurs : ARTERRIS, SICA2G et UNICOR. En viande, ces trois groupements de producteurs regroupent environ 200 éleveurs allaitants et 65 000 brebis (soit près de 50 % des détenteurs de plus de 50 brebis et 70 % des brebis tarnaises).

Aujourd'hui, l'ensemble des structures est impliqué dans des démarches de qualité Label Rouge. On trouve ainsi deux marques de Label Rouge avec un cahier des charges identique : Agneau Fermier des Pays d'Oc et Lou Paillol.

Les principales caractéristiques de ce cahier des charges sont :

- Un agneau de bergerie âgé de 60 à 150 jours.
- Une alimentation à partir du lait de la mère et complétée avec des céréales et des aliments agréés par un organisme indépendant.
- Une identification des agneaux dès la naissance, associée à la tenue d'un carnet d'agnelage et de santé permettant de garantir la traçabilité et la qualité du produit jusqu'au consommateur.

Une filière bien organisée autour
de 3 OP et 2 Labels Rouges



Les élevages en appui technique

Ces résultats, qui ont été calculés à l'aide du logiciel TEOvin, sont issus de 77 exploitations ovin-viandes, suivies en appui technique par les techniciens des organisations de producteurs et de la Maison de l'Élevage du Tarn. Pour étoffer la base et être plus représentatif, nous avons intégré depuis 2016 des résultats de quelques élevages de l'Aude, de Haute Garonne, du Tarn et Garonne, et Gers qui avaient des systèmes de conduites similaires aux exploitations tarnaises.

Ces exploitations sont à plus de 70 % des exploitations spécialisées ovines. Les autres ont des ateliers complémentaires de ruminants (20% de l'échantillon) ou de cultures de vente (chez 25% des élevages suivis, plus de 30% de la SAU est constituée de cultures de vente).

DESCRIPTIF D'EXPLOITATION	2017	2018	2019	2020	2021	1/3 sup*
SAU (Ha)	86	89	89	92	102	116
SFP Ovine (Ha)	48	48	48	55	51	57
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	388	360	357	395	358	421
Chargement apparent (Brebis/ha)	8.1	7.8	7.6	7.3	7.4	7.9
Main d'œuvre ovine (effective)	1.18	1.11	1.16	1.25	1.14	1.21

* Dans cette colonne, nous avons extrait le tiers supérieur des élevages : ceux pour lesquels nous avons la marge brute par brebis la plus élevée.

En 2021, les troupeaux suivis avaient un effectif moyen de 358 brebis (EMP : Effectif Moyen de Présence = nombre de brebis présentes en moyenne sur l'année) pour une SAU de 102 ha et une SFPO de 57 ha. Il faut noter que l'échantillon n'est pas constant d'une année sur l'autre, ce qui peut entraîner des variations structurelles entre deux années. Mais de manière générale, les exploitations ont grossi depuis les années 2000 avec en moyenne une cinquantaine de brebis et 25 ha de SAU de plus.

Aujourd'hui le chargement moyen est de 7.4 brebis / ha SFPO. Ce chargement est en légère diminution depuis 15 ans. De 9 à 10 brebis / ha dans les années 2002 à 2006, il est aujourd'hui au-dessous autour des 8 brebis / ha, conséquence, peut-être, d'une adaptation de la taille des troupeaux aux sécheresses successives.

Les résultats techniques

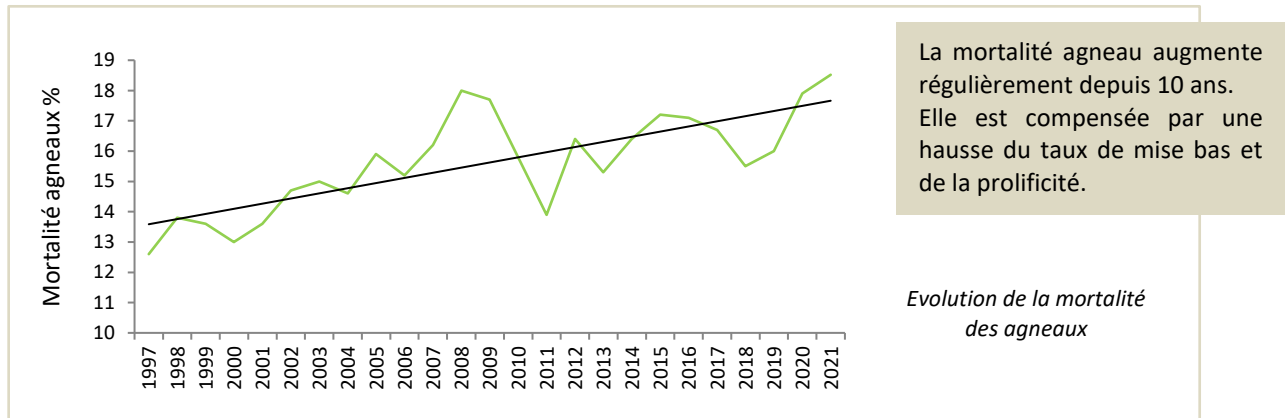
CRITERES TECHNIQUES	2017	2018	2019	2020	2021	1/3 sup*
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	388	360	357	395	358	421
Productivité (nbr agnx. produits/brebis /an)	1.37	1.39	1.33	1.36	1.40	1.76
Taux de mise bas (nbr mise bas/brebis /an) (%)	98	98	96	98	102	114
Prolificité (nbr d'agneaux nés / mise bas) (%)	168	168	164	166	169	182
Taux de mortalité des agneaux (%)	16.9	15.5	16.0	17.9	18.5	15.1
Taux de renouvellement (%)	19	18	16	19	19	19

Le taux de mise bas avec 102%, est à son niveau le plus haut enregistré : il y a, en moyenne, 102 mises bas pour 100 brebis. La remontée de cet indicateur nous indique que les éleveurs ont maîtrisé leur fertilité avec notamment une bonne réussite des IA. Mais ce critère est surtout lié au système de reproduction choisi : les élevages en accélération (systématique ou partielle) arrivent à des taux de mise bas de 110 à 145 %, et tirent la moyenne vers le haut. Les éleveurs ont tendance ces dernières années à revenir à ces systèmes de reproduction accélérés pour diminuer le nombre de brebis total et optimiser la conduite du troupeau. En 2021, 50 % des troupeaux suivis étaient conduits en systèmes accélérés (3 en 2 strict ou autre accélération).

La prolificité oscillait ces dernières années autour de 1.65 agneaux / mise bas. Elle fait un nouveau bon pour atteindre 1.69 cette année. C'est un critère qui dépend entre-autre de l'alimentation et de la génétique des troupeaux, et qui peut être rapidement amélioré. Mais il peut également rapidement se dégrader si l'éleveur n'investit plus un minimum en génétique et surtout s'il néglige son alimentation.

Pour ces deux derniers critères, les écarts entre élevages restent importants en 2021 comme les années précédentes. Le taux de mise bas varie de 67 à 146 mise bas / brebis / an. Comme expliqué précédemment, ces différences s'expliquent par le système de reproduction (les systèmes 3 en 2 se rapprochent de 140 % mises bas par an). La prolificité varie de 1.01 à 2.28 agneaux / mise bas. Pour ce critère, la race et la synchronisation artificielle des chaleurs rentrent en compte.

La mortalité des agneaux augmente de nouveau cette année (autour de 18.5%). Ce critère est devenu très fluctuant ces dernières années. Pour rappel, ce taux était bien moindre il y a une dizaine d'années (entre 13 et 14 % entre 1998 et 2002) et a tendance à augmenter (Cf. graphique ci-dessous). Les écarts entre élevages sont toujours très importants (4 à 50 % en 2021 !). Certains éleveurs, à plus de 30 % de mortalité, ont parfois du mal à expliquer ce taux. D'autres ont subi des problèmes sanitaires bien identifiés (problème de pasteurellose ou colibacillose...). Par contre le 1/3 supérieur avec une prolificité bien supérieure à la moyenne (1.82 agneaux par brebis), arrive toujours à mieux maîtriser sa mortalité (15.1 %).



Conclusion, le taux de productivité numérique est en hausse par rapport à l'an passé et se fixe à 1.40 agneaux produits par brebis. Ce qui fait de 2021 une très bonne année technique : des agnelages et une prolificité en hausse, avec une légère hausse de mortalité qui vient impacter ces résultats de reproduction. Néanmoins, il existe toujours de grandes hétérogénéités (de 0.48 à 2.24 agneaux produits / brebis / an) : les marges de progrès existent !

Le tiers supérieur a, tous les ans, des résultats techniques plus élevés (1.76 agneaux produits).

ALIMENTATION	2017	2018	2019	2020	2021	1/3 sup*
Total des Concentrés / EMP / an (kg)	223	245	209	217	204	234
Concentrés Brebis / Brebis / an (kg)	116	106	105	113	99	108
Concentrés Agneaux / Agneaux / an (kg)	78	79	79	78	75	71
Indice de consommation agneau *	4.37	4.42	4.39	4.38	4.22	3.92
Fourrage distribué (kg MS/EMP)	371	372	387	401	399	406

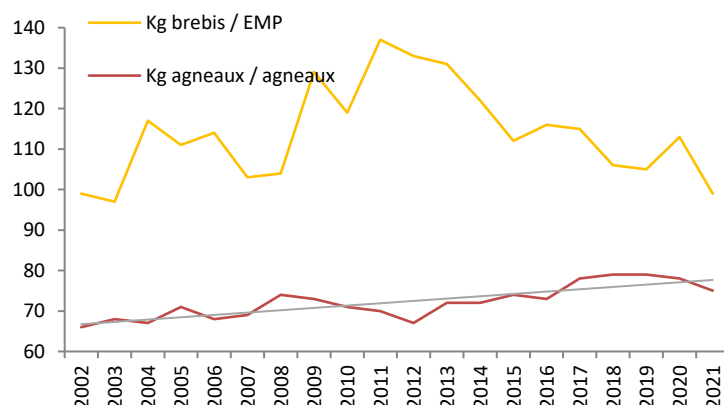
*kg concentrés consommés par agneau / poids carcasse

Les quantités de concentrés globales consommées ont baissé cette année (environ 204 kg / EMP / an). Elles sont encore loin des consommations des années 1998-2000 (environ 160 kg / EMP / an pour 1.6 de prolificité moyenne). De manière générale, et encore plus dans un contexte de crise et d'inflation, il faut veiller à optimiser les quantités de concentrés consommés qui représentent près de 70 % des charges de l'atelier ovin.

L'augmentation des concentrés consommés est faite par les consommations des agneaux toujours aussi élevées. La consommation des concentrés agneaux est en augmentation depuis quelques années. Pourtant le poids moyen des agneaux de boucherie est stable depuis des années entre 17.5 et 18 kg carcasse. On peut l'expliquer en partie par des composantes de productivité qui évoluent. Par exemple, plus de prolificité, donc des agneaux plus petits à la naissance, avec plus de concentrés consommés à l'engraissement.

Les quantités de concentrés consommées par les agneaux sont en augmentation depuis plus de 20 ans. Les quantités distribuées aux brebis dépendent en partie des fourrages récoltés.

Evolution des quantités de concentrés consommés.



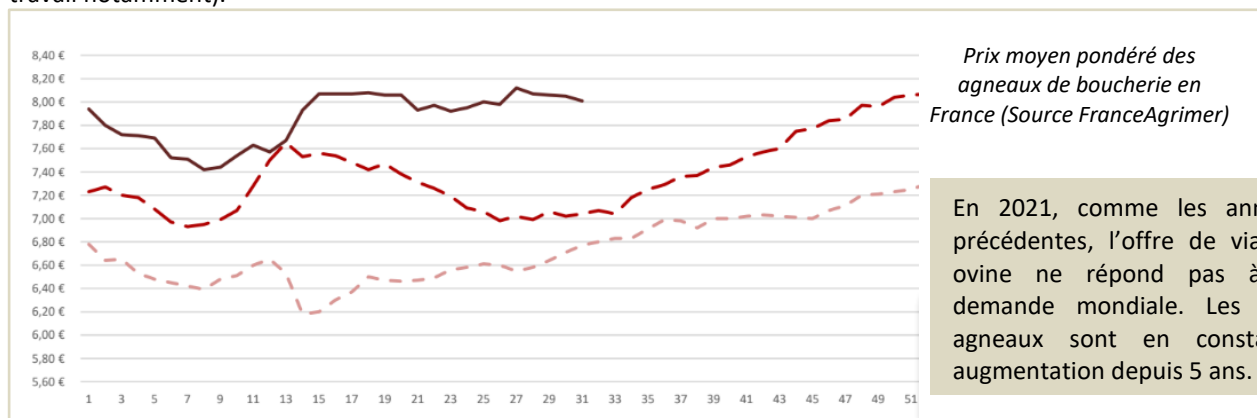
Les résultats économiques

VENTE DES AGNEAUX	2017	2018	2019	2020	2021	1/3 sup*
Prix moyen agneau (€) **	117	119	119	122	130	132
Poids moyen des agneaux lourds	17.83	17.88	17.98	17.80	17.92	18.22
Prix moyen des agneaux lourds	117	118	117	121	130	131
% d'agneaux vendus lourds	91.3	91.4	91.2	92.6	92.3	90.7
Prix moyen des reproducteurs	147	145	149	153	152	153
% de reproducteurs vendus	5.9	6.5	6.3	4.9	4.9	7.8

** Comprend la vente de tous les types d'agneaux : légers, lourds et reproducteurs.

Le prix moyen des agneaux est de 130 € pour cette campagne 2021. C'est un prix record qui est lié à la conjoncture de hausse des prix français depuis 5 ans. Les éleveurs peuvent également jouer à un moindre niveau sur le prix des agneaux, en choisissant leur période de production et en optimisant la qualité des agneaux (poids, conformation, gras).

La grande majorité des éleveurs tarnais de notre échantillon produit des agneaux sous Label Rouge (94 %). Le prix moyen est donc représentatif des agneaux sous signe officiel de qualité. Quelques éleveurs (5%) vendent la majorité de leur production en vente directe. Les éleveurs sélectionneurs sont vendeurs de label rouge mais également de reproducteurs. Ces deux dernières catégories d'éleveurs arrivent à un prix moyen plus élevé (jusqu'à plus de 200 € de moyenne pour certains) mais ils ont également d'autres charges et d'autres contraintes d'élevage (charges de travail notamment).



En termes de primes spécifiques à l'atelier ovin, on retrouve l'Aide Ovine avec ces différents niveaux (prime de base + 2 € pour les 500 premières brebis) mais également des aides techniques. La part ovine de l'ICHN est également comptabilisée dans le produit total.

Avec un nombre d'agneaux produits et un prix en hausse, le produit brut est donc forcément en augmentation (229.5€/ brebis). Le groupe de tête reste à un niveau plus élevé avec 285.4 € / brebis.

PRODUITS ET CHARGES	2017	2018	2019	2020	2021	1/3 sup
Produit brut total / EMP (€)*	204.6	208.7	202.3	211.3	229.5	285.4
% d'aide dans le produit	29.8	28.5	30.0	29.8	28.3	24.2
Charges alimentaires / EMP (€)	53.5	54.7	56.4	56.2	61.1	68.1
Charges du sol / EMP (€)	8.4	9.5	10.0	9.3	12.1	13.0
Charges autres / EMP (€)	22.1	21.03	19.92	21.8	23.7	25.2
dont charges véto / EMP (€)	7.4	7.5	7.1	7.9	7.9	8.4
dont charges repro / EMP (€)	4.5	4.6	4.4	5.3	4.07	5.8
dont cotisations / EMP (€)	3.1	3.0	2.7	2.6	2.9	2.9
Total des charges / EMP(€)	84.0	85.2	87.7	87.4	97.0	106.4

* ATTENTION Seules les aides liées à l'atelier ovin sont comptées (troupeau et SFP). Cela exclu la totalité des DPB.

Les charges opérationnelles restent encore à un niveau record autour des 97 €/brebis ! Pour rappel, elles se situaient autour de 50 €/ brebis dans les années 2000 avec une productivité de 1.3 agneaux / EMP.

La hausse constante des charges depuis 10 ans (+15 € entre 2007 et 2021) est essentiellement liée :

- aux charges d'alimentation (+7 €) avec cette année des quantités de concentrés utilisés à la baisse mais une augmentation du prix du concentré (lié à la volatilité des prix des matières premières).
- aux charges vétérinaires (+2€) et frais de mise à la reproduction (+2€) avec l'utilisation des diagnostics de gestation et des IA (qui permettent d'optimiser le taux de mise bas)

Les autres charges d'élevage sont également encore importantes dans l'échantillon de cette année. Il existe aussi à ce niveau, une grande hétérogénéité. Les éleveurs faisant de la vente directe ou de la sélection, ont des charges plus élevées.

Malheureusement les écarts de niveau global de charges entre élevages sont toujours importants (de 32 € à 179€ !). On voit que les éleveurs avec des chargements de brebis plus faibles à l'hectare ont des charges opérationnelles globales moindres. On peut également se poser la question de la production fourragère des exploitations : niveau de chargement, production de qualité à moindre coût, etc... Ce travail sera de plus en plus incontournable pour rationaliser les achats.

MARGES BRUTES	2017	2018	2019	2020	2021	1/3 sup
Marge brute production / EMP (€)**	88.4	91.3	79.3	88.1	91.9	133.4
Marge brute production de l'atelier (€)**	37 074	34 913	29 874	37 731	35 476	57 656
Marge brute / SFPO (€)	971.6	945.6	852.3	901.8	967.6	1 390
Marge brute / EMP (€)***	120.6	123.5	114.6	123.9	132.5	179.0
Marge brute totale de l'atelier (€)***	48 111	45 714	41 709	51 032	48 955	74 759
Marge brute totale par UMO (€)	40 914	41 280	36 605	40 449	43 334	63 148
% Marge brute / Produit	58	58	56	58	56	63

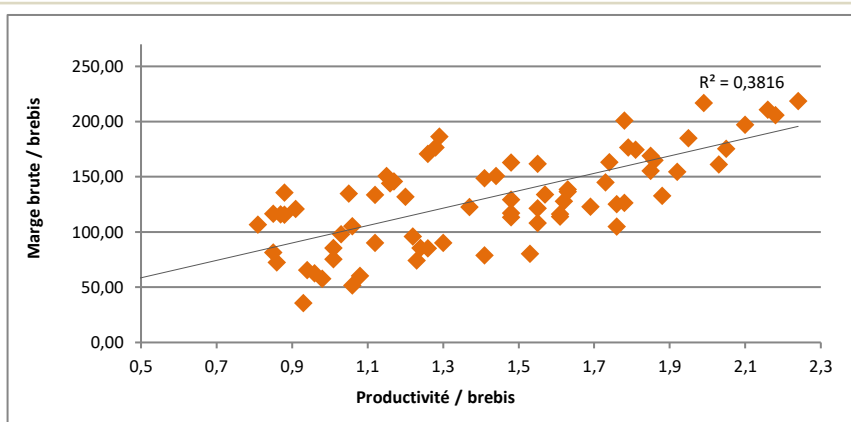
** Primes structurelles non comptées (ICHN ovine)

***Seules les aides liées à l'atelier ovin sont comptées dont la partie ovine de l'ICHN. Cela exclu la totalité des DPB.

Au final, la marge brute totale en 2021 atteint, pour notre échantillon, 132 € / brebis et 43 334 € / UMO. Il est important de noter qu'il existe toujours à ce niveau économique, une très grande hétérogénéité des résultats. Le groupe de tête est à 179 € de marge brute par brebis, soit près de 40 € de plus par brebis que la moyenne.

La Marge Brute est généralement liée à la productivité. C'est moins le cas quand le prix agneau et les charges opérationnelles sont élevés.

La marge brute par brebis en fonction de la productivité du troupeau.



En conclusion, la marge brute des éleveurs suivis a augmenté de 2020 à 2021. Cela s'explique par des résultats techniques en hausse, et donc un nombre d'agneaux vendus supérieur, avec un prix moyen agneau également plus élevé. Par contre les charges opérationnelles ont flambé (+10 € par brebis sur 1 an) !

Il existe toujours de grandes disparités entre les éleveurs. Ces écarts viennent essentiellement de leur technicité : les éleveurs les plus productifs et maîtrisant leurs charges ont toujours les meilleurs résultats économiques.

Quel que soit le contexte de marché ou de saison, les écarts restent importants entre les élevages et les exploitations. Un éleveur a tout intérêt à adapter et maîtriser son système de reproduction. Certains critères techniques doivent être optimisés (chasse aux brebis improductives, organisation de la reproduction, la limitation de la mortalité des agneaux par une bonne alimentation des mères, le respect de règles d'hygiène...). Cela dans le but de maintenir une productivité optimale. Les charges opérationnelles doivent être également maîtrisées. Pour cela, la gestion de l'alimentation doit être réfléchie en priorité (qualité des fourrages, autonomie des exploitations, complémentation adaptée et raisonnée en prix...).